

Date(s) :

Mardi 31 mars et jeudi 2 avril 2026
De 14h00 à 17h30
Mardi 16 et mercredi 17 juin 2026
De 9h00 à 12h30
Mardi 27 et jeudi 29 octobre 2026
De 9h00 à 12h30

Durée : 21 heures (6 x 3,5 heures)

Lieu :

Visioconférence

Coût de la formation :

DAF - Uniformation
Prix public : 1260 €
Si annulation <72h : 50 € par module

Thématique : RH / Management

Cycle Droit social

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Comprendre les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes en droit du travail et leur application.
- Savoir prévenir les risques sociaux et gérer les relations collectives et individuelles de travail.
- Mettre en place des procédures conformes et réactives (ruptures, sanctions, temps de travail, paie).

Prérequis :

Appétence pour les règles de base en droit social RH

Effectifs :

Jusqu'à 15 participants

Méthodes pédagogique

- Un cycle avec outillage pédagogique
- Exposés interactifs, études de cas réels, ateliers pratiques, quiz, documents supports, échanges d'expérience.

Public concerné :

• Professionnels RH, directeurs, responsables, chargés de missions, salariés des fédérations ou d'associations du réseau Familles rurales
• Cadres en situation de responsabilité d'équipe et de projets

Accessibilité :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter en amont de la formation.

Programme de la formation :

Module 1 : rémunérations et temps de travail

- Principes de la rémunération, composantes, obligations patronales.
- Durée du travail, heures complémentaires/supplémentaires, astreintes.
- Gestion des absences et indemnités.

Module 2 : Discipline, rupture et sécurisation des licenciements

- Procédure disciplinaire, sanctions, garanties.
- Modes de rupture : licenciement pour motif personnel/économique, rupture conventionnelle.
- Prescriptions et contentieux prud'homaux - bonnes pratiques de preuve.

Module 3 : Dialogue social, santé au travail et prévention des risques

- Instances représentatives du personnel, négociation collective et accords.
- Obligations en matière de santé/sécurité, harcèlement, RPS.
- Mise en place d'un plan d'actions et audits internes

Compétences visées :

- Savoir gérer les rémunération, l'organisation du travail, les procédures disciplinaires et les IRP

Modalités d'évaluation :

- Évaluation "à chaud" de la formation
- La fiche d'évaluation permet à chaque stagiaire d'exprimer ses acquis et appréciations en fin formation.

Inscriptions :

[Cliquez sur le lien](#) ou nous contacter



Contact :

Familles Rurales Académie
Fédération nationale
formation@famillesrurales.org
01 44 91 88 88



Formateur/trice :

Laurence GUETTAFF-PECHENET
Avocate en droit social